



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège, division Dinant le

08 AVR. 2019





N° d'entreprise: 0723.923.173

Dénomination

(en entier): Le Comité Des Fouy'ètois

(en abrégé): FOUYETOIS

Forme juridique: ASBL

Siège: Rue Grande, 68 - 5560 Houyet - Belgique

Objet de l'acte: Assemblée Générale extraordinaire du 04-04-2019 - Nomination et Correction

de la Dénomination

Assemblée Général du 04-04-2019

Dans un premier temps l'assemblée générale à voté pour la correction de la dénomination et a été accepté à l'unanimité.

Suite à l'assemblée genérale du 04-04-2019 :

Nomination d'administrateur:

Chiliade Lindsey, Rue Grande, 68 - 5560 Houyet, Belgique et née le 18/03/1977 à Namur.

Il a été aussi dit que l'ensemble du carnaval de Houyet a été remis au "Le Comité Des Fouvetois" en abrégé FOUYETOIS, le comité organisateur avant était "Comité Les Brûltois".

Le trésorier et la vice-présidente sont mandataires des comptes ouverts au nom de l'association.

Le président a accordé à la vice-présidente de signer à sa place après l'avoir communiqué par appel téléphonique pour le motif d'une signature lorsque ce demier est absent pour faute professionnelle. Si la viceprésidente signe sans que le président est accepté et/ou ne lui communique pas pour le motif de signature cette dernière sera tenu comme responsable.

L'assemblée générale a approuvé à l'unanimité cette accord. Désormais, la dénomination est : Le Comité Des Foù'yètois

Dès à présent le conseil d'administration se compose comme suit :

Decoinet Dany, Président Chiliade Lindsey, Vice-Présidente Toussaint Marie, Secrétaire Chiliade Antoine, Trésorier

Decolnet administrateur.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature